

DENOMINATION – NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

Madame Laurence CLAISSE, Adjoint au Maire, rappelle au Conseil municipal que, par délibération en date du 10 février 2011, le Conseil municipal a acté la construction d'un nouveau groupe scolaire mutualisé avec l'accueil de loisirs sans hébergement.

A ce jour, il convient de le dénommer pour des raisons administratives et techniques.

L'accès au groupe scolaire se faisant par la rue Denis Diderot, il est proposé de le nommer :

« groupe scolaire Denis Diderot ».

Vu l'avis de la commission « Administration – Finances – Environnement » en date du 23 janvier 2014,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 23 voix pour, 5 contre et 1 abstention,

APPROUVE la dénomination « groupe scolaire Denis Diderot ».

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 31 janvier 2014

**Pour le Maire et par délégation,
L'adjoint au Maire,
Laurence CLAISSE.**



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... ~~10 FEV. 2014~~

Et de la publication, le... ~~07 FEV. 2014~~

Fait à Landivisiau, le... ~~31 JAN. 2014~~

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Pascal Nantel', is written below the printed name.